

Ville de
Pont-Rouge



AVIS PUBLIC
AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT 497.1-2019

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Mme Nicole Richard, greffière adjointe de la Ville de Pont-Rouge, QUE :

Le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge, au cours de sa séance ordinaire tenue le 2 mars 2020, a adopté le règlement numéro 497.1-2019 portant le titre de :

RÈGLEMENT NUMÉRO 497.1-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 497-2015 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES AUX ÎLOTS DESTRUCTURÉS

Une copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 23^e JOUR DU MOIS DE MARS DE L'AN DEUX MILLE VINGT.

La greffière adjointe,

Nicole Richard